

III. La liberté d'expression

A. Une liberté en danger

1) Défendre la liberté d'expression

Reportage d'introduction : La manifestation de Paris le 11 janvier 2015

http://www.lemonde.fr/societe/video/2015/01/11/video-au-c-ur-d-une-manifestation-historique_4553924_3224.html



Pourquoi cette photographie est-elle devenue un symbole de la liberté des Français ?

Marche républicaine en hommage aux victimes des attentats contre la rédaction de Charlie Hebdo, à Montrouge et contre l'hyper Cacher de la porte de Vincennes, place de la Nation à Paris le 11 janvier 2015, photo de Martin Argyroglo



Ce travail a été repris en grande partie à ma collègue Hélène Douillard avec son aimable accord

Présentation de la photographie

a. Auteur : b. Date :

.....

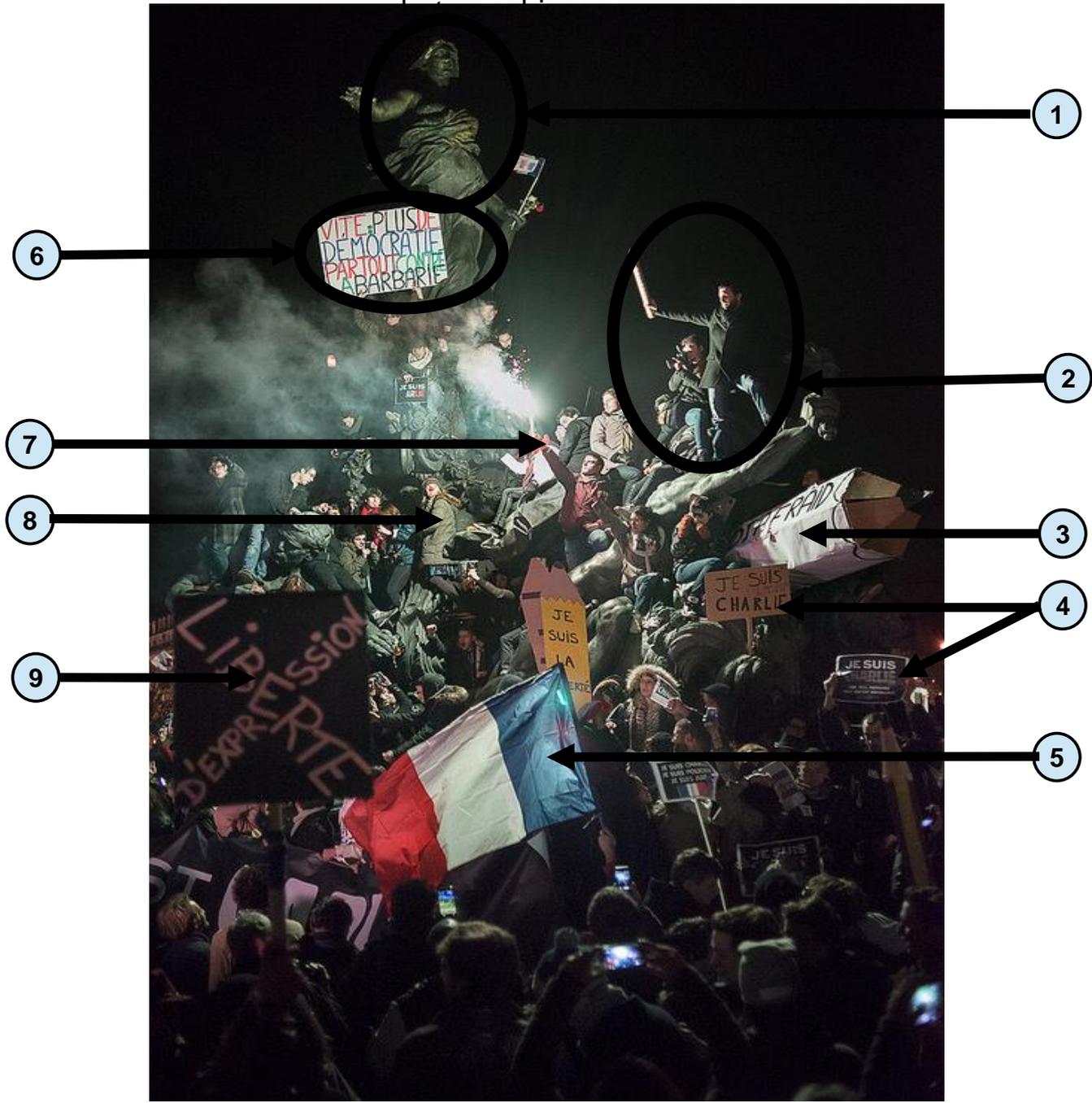
c. Sujet :

.....
.....

d. Contexte : Rappelez les événements qui se sont produits et qui ont mené à ce rassemblement

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2, Description de la photographie : Notez, à côté de chaque numéro, les éléments que l'on voit sur cette



3) Analyse de la photographie : Reliez les différents éléments numérotés à sa signification.

N°	Signification
2 et 3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> La liberté d'expression
4 et 8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Les dessinateurs de presse et la liberté des dessinateurs
5 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> La République et ses valeurs
9 et 6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Le droit à l'humour et la liberté de rire de tout
7 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> L'espoir
1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> La patrie

4. Interprétation de la photographie

a. En 3 mots, résumez quelles impressions vous donne cette photographie.

b. Quel message cette photographie transmet-elle à la suite des événements qui se sont produits en début d'année concernant la liberté ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Eugène Delacroix, La liberté guidant le peuple, huile sur toile, 1830, musée du Louvre.



Eugène Delacroix, *La liberté guidant le peuple*, huile sur toile, 1830, musée du Louvre.

a. Cette photographie est souvent comparée au tableau de Delacroix, *La liberté guidant le peuple*, peint en 1830 et présent p. 147 dans votre manuel : quels sont les points communs entre le tableau et la photographie ?



b. Cette photographie a été prise place de la Nation : regardez au tableau la photographie de la statue présente place de la Nation. Quelles sont les idées représentées sur cette statue ?



Le triomphe de la République, Place de la Nation, Paris, sculpture en bronze de Jules Dalou, 1899

Description du monument

Debout sur un char tiré par deux lions, symboles de la force populaire, et conduit par le *Génie de la Liberté* éclairant la route de son flambeau, la *République* est entourée des allégories du *Travail* (le forgeron, un marteau sur l'épaule), de la *Justice* (une femme tenant un manteau d'hermine et la main de justice), et de la *Paix* (dite aussi *l'Abondance*, répandant des fleurs).

La figure sommitale de la *République* (ou Marianne) prend appui sur un faisceau, attribut hérité de la République romaine, et porte le bonnet phrygien, symbole républicain de la liberté. Sous ses pieds, le globe terrestre évoque le caractère universel de la République. Des enfants symbolisent *l'Instruction* (portant un livre et les outils des métiers du bâtiment), *l'Équité* (chargé d'une balance) et la *Richesse* (tenant une corne d'abondance).

Source : Wikipedia

LES POIRES,

Faites à la tour d'Assises de Paris par le directeur de la CARICATURE.

Vendues pour payer les 6,000 fr. d'amende du journal le *Charivari*.

(CHEZ AUBERT, GALERIE VÉRO-DODAT.)

Si, pour reconnaître le monarque dans une caricature, vous n'attendez pas qu'il soit désigné autrement que par la ressemblance, vous tomberez dans l'absurde. Voyez ces croquis informes, auxquels j'aurais peut-être dû borner ma défense !



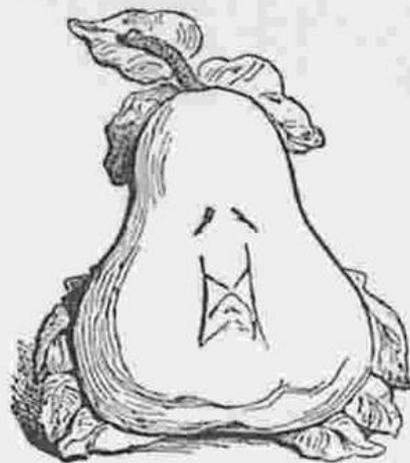
Ce croquis ressemble à Louis-Philippe, vous condamnez donc ?



Alors il faudra condamner celui-ci, qui ressemble au premier.



Puis condamner cet autre, qui ressemble au second.



Et enfin, si vous êtes conséquents, vous ne sauriez absoudre cette poire, qui ressemble aux croquis précédents.

Ainsi, pour une poire, pour une briochette, et pour toutes les têtes grotesques dans lesquelles le hasard ou la malice aura placé cette triste ressemblance, vous pourrez infliger à l'auteur cinq ans de prison et cinq mille francs d'amende!!
Avouez, Messieurs, que c'est là une singulière liberté de la presse!!

2) Dessiner pour défendre ses droits

Pourquoi dessiner peut-il être dangereux ?

Les Paires d'Honoré Daumier, dessin paru dans le n°56 du 24 novembre 1831 de La Caricature.
Caricature du roi Louis-Philippe

La loi du 29 juillet 1881

« Article 1. - L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable, et sans dépôt de cautionnement (...)

Article 27. La publication ou reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers sera punie (...).

Article 29. Toute allégation qui porte atteinte à l'honneur de la personne est une diffamation.

Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective est une injure. (...)

L'Assemblée nationale

Peut-on imprimer et publier tout ce qu'on veut en France ?

Quelles limites sont mises à cette possibilité ?

En France la loi autorise de publier un journal ou un livre comme on le souhaite. Il n'y a pas de censure. Cependant, on peut être condamné pour ce que l'on publie, en cas de diffamation ou de fausse nouvelle.

La censure : l'interdiction, avant la publication, d'un journal, d'un livre, d'un film, par les autorités.

Plainte en France contre "Charlie Hebdo" après ses caricatures de Mahomet

Le Monde.fr avec AFP | 19.09.2012 à 14h08 • Mis à jour le 20.09.2012 à 08h33

L'Association syrienne pour la liberté a déposé plainte au parquet de Paris contre Charlie Hebdo pour "provocation à la haine" après la publication mercredi 19 septembre par l'hebdomadaire de caricatures du prophète Mahomet. Une action a également été engagée à Meaux pour "diffamation" et "injure publique" par l'Association des musulmans de Meaux et de sa région.

(...)

L'hebdomadaire a publié mercredi de nouvelles caricatures de Mahomet, dont certaines – en quatrième de couverture – mettent en scène le prophète dans des positions osées. Pour éviter tout incident, le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, a décidé de renforcer la sécurité autour des locaux de l'hebdomadaire.

Charb, a reconnu au micro de RTL que ces dessins pouvaient faire "polémique". Mais le journaliste s'est justifié en expliquant que "si on commence à se poser la question de savoir si on a le droit de dessiner ou pas Mahomet, si c'est dangereux ou pas de le faire, la question d'après ça va être 'Est-ce qu'on peut représenter des musulmans dans le journal ?', puis la question d'après ça va être 'est-ce qu'on peut représenter des êtres humains dans le journal ?', etc., et à la fin on ne représentera plus rien, et la poignée d'extrémistes qui s'agitent dans le monde et en France aura gagné".

(...)

2015 – Attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo. Parmi les 12 victimes, figurent les dessinateurs de presse Wolinski, Charb, Cabu, Tignous et Honoré.

Dans le monde, des dessinateurs sont menacés à cause de leur dessin. En janvier 2015, un attentat a eu lieu contre Charlie Hebdo à cause de dessins de Mahomet parus dans cet hebdomadaire. Les dessinateurs Cabu, Wolinski et Charb sont morts à cause de ces dessins.

Créer une affiche sur un ou plusieurs dessins de presse

Votre objectif : Créer une affiche sur un (voir deux dessins si ils vont bien ensemble)

Vous avez le choix du (ou des) dessin parmi ceux du site suivant :

<http://www.cartooningforpeace.org/cartoonotheque/>

Vous pouvez choisir un dessin parmi les thèmes suivants : les droits des femmes, la liberté d'expression, la liberté de conscience (de religion), la liberté d'opinion, les migrations?

Attention! Choisissez un dessin que vous avez bien compris!

L'affiche doit comporter (voir l'exemple diapositive suivante) :

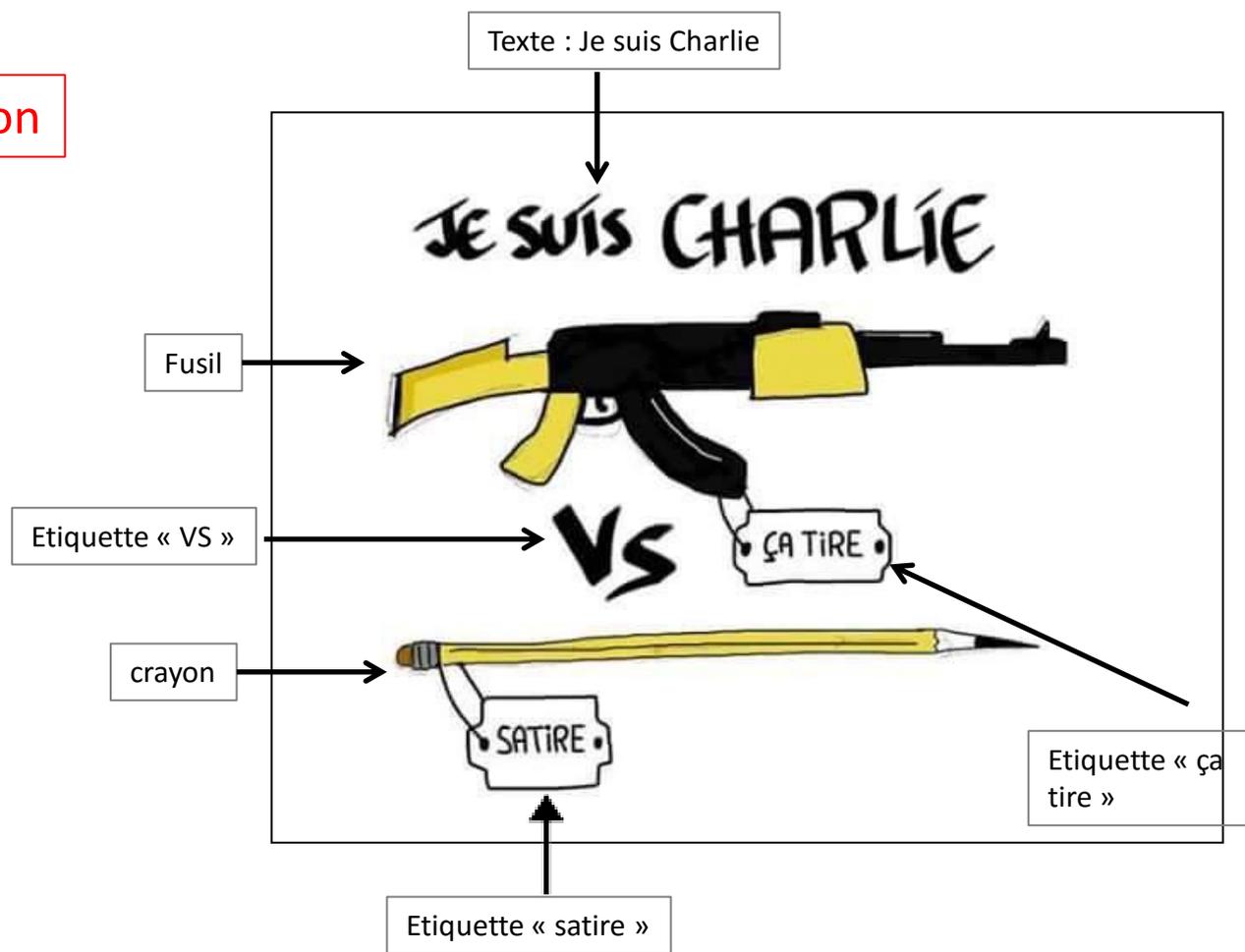
- Le ou les dessins avec des flèches explicatives des différentes parties.
- Une petite biographie de l'auteur (ou des auteurs si vous avez plusieurs dessins) avec les informations suivantes : son nom, pays d'origine, journaux où il travaille, sujets abordés, récompenses reçues, autres informations importantes).
- Une explication du dessin : A quoi font référence les différents éléments du dessin ?
Quels sont les procédés utilisés pour faire rire ? Quel est le message de l'auteur ?

La liberté d'expression

DESSINATEUR : SON NOM

Pays d'origine : ...
Journaux où il travaille : ...
Sujets abordés : ..
Récompenses reçues : ...
Autres informations importantes : ...

MODELE D'AFFICHE



EXPLICATION DU DESSIN

- A quoi font référence les différents éléments du dessin ?

Le fusil fait référence à l'arme utilisée par les terroristes pour tuer les dessinateurs de Charlie Hebdo et pour faire taire les dessinateurs.

Le crayon est l'outil utilisé par les dessinateurs pour travailler et se moquer.

- Quels sont les procédés utilisés pour faire rire ?

Le dessinateur compare deux objets identiques et utilise un jeu de mots pour les mettre en relation.

Il est ironique puisque qu'il compare la satire à une arme de guerre.

- Quel est le message de l'auteur sur la liberté ?

L'auteur veut montrer qu'un fusil et qu'un crayon peuvent faire des dégâts identiques à une arme de guerre. De plus, l'arme est utilisée contre les dessinateurs.